Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SEEYOND FLEXIBLE MT

Code ISIN : FR0010021030

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85% dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend alors la qualification de maître. Le fonds est un OPCVM nourricier du compartiment maître Seeyond Multi Asset Conservative Growth Fund (Action M).
- *L'objectif de gestion du compartiment maître est de surperformer de plus de 3,95 % l'EONIA capitalisé quotidiennement sur sa période d'investissement minimum recommandée de 3 ans avec une volatilité cible d'un an basée sur des données hebdomadaires comprises entre 3% et 5%. Le taux EONIA (''Euro Overnight Index Average'' - taux moyen au jour le jour de l'euro) représente la moyenne des taux d'interêt au jour le jour de la zone Euro.*
- *La politique d'investissement du compartiment maître Seeyond Multi Asset Conservative Growth Fund (Actions M), conforme à la Directive OPCVM, est discrétionnaire, c'est-à-dire qu'elle repose sur l'anticipation par la Société de gestion des tendances influençant les différents marchés. Elle consiste à répartir de manière dynamique les allocations entre plusieurs classes d'actifs avec une volatilité cible annualisée comprise entre 3% et 5% sur des données hebdomadaires : actions, obligations, instruments du marché monétaire et devises, marchés émergents inclus. Cette allocation est flexible et recourt en majeure partie à des instruments dérivés offrant une exposition aux différentes classes d'actifs. La composition du portefeuille allie une allocation stratégique basée sur une analyse fondamentale et technique couvrant un horizon allant de 6 à 12 mois à une allocation tactique basée sur un horizon de 3 mois.*
- *Le portefeuille du compartiment maître investit jusqu'à concurrence de 100 % de son actif net sur les marchés d'actions, d'obligations et des changes du monde entier. Exposition maximale (en % de l'actif net) :- Actions mondiales jusqu'à concurrence de 50 % au maximum, dont 20 % en actions des marchés émergents,- Obligations des marchés émergents : 20 % au maximum,- Devises autres que l'euro : 100 % au maximum.*
- Le compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- L'OPCVM capitalise et/ou distribue ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h30 et sont exécutées quotidiennement sur la valeur liquidative du lendemain, établie après celle de son maître

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque et de rendement reflète son exposition aux marchés d'actions, de devises, et de taux internationaux dans le cadre d'une stratégie flexible.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de contrepartie :** le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme :** le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice	
Frais courants	0,40%
Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances	
Commission de surperformance	Néant

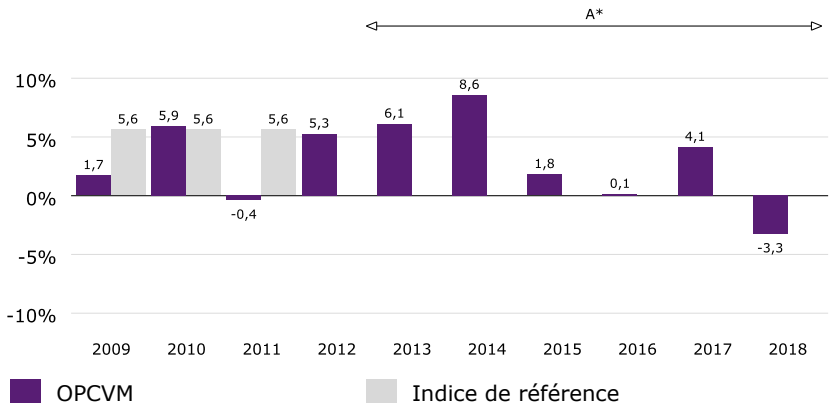
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSEES



A*: Les performances jusqu'au 06/02/2012 ont été réalisées dans le cadre d'une stratégie qui n'est plus d'actualité.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM :** 2003.
- **Devise :** Euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
  Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.